

ALFAPSY

Assemblée Générale Ordinaire Statutaire et Elective

**Neuchâtel (Suisse)
4 Juin 2005**

**Ouverture de la séance à 17h
par le Docteur Paul Lacaze, Président en exercice de ALFAPSY**

Le Président, au nom des adhérents et membres de ALFAPSY, remercie chaleureusement les confrères Suisses pour leur accueil à Neuchâtel.

Il remercie également, conscient de l'effort consenti, les adhérents de ALFAPSY présents à cette AG, soit à titre personnel (Personnes Physiques) soit au titre de la représentation de leur association adhérente (Personnes Morales). Il s'agit des Docteurs, Mesdames et Messieurs :

- Ahmed Bennegeouch et Farid Bouchene (Algérie)
- Anne Desvignes, Jean-Jacques Laboutière, Paul Lacaze, Jacques Louys, Bernard Robinet, Olivier Schmitt (France)
- Brahim Benbrahim, Mohamed Bouchentouf, Hassane Fdhil, Mohamed Jamaï, Achem Tyal (Maroc)
- Astrid Kubli-Bauer, Baya-Laure Pégard (Suisse)
- Hatem Achache, Hassen Ati, Chebil Bendhia (Tunisie)

Il porte à la connaissance de l'Assemblée les excuses formulées par les membres absents du Comité International Provisoire ALFAPSY:

Dr Félicien Adotevi (adhérent Personne Physique, de Dakar) empêché par l'éloignement ;
Dr Chawki Azouri (membre du C I P, de Beyrouth) retenu par un drame au Liban ;
Dr Jalil Bennani (Président d'Honneur, de Rabat) retenu à Nice par sa charge d'enseignement;
Dr Hervé Bokobza (Président d'Honneur, de Montpellier) retenu à Tunis comme formateur ;
Dr Wahid Koubaa (Trésorier, de Tunis) excusé en raison d'un empêchement familial ;
Dr Sofiane Zribi (Secrétaire Général, de Tunis) vient d'être hospitalisé en urgence.

Le Président rappelle ensuite que, conformément au vœu exprimé en réunion générale à l'occasion des « 4^e Rencontres Francopsies » à Ghardaïa (Algérie) à propos desquelles il redit tous ses compliments aux organisateurs Algériens pour cette éclatante réussite, les prochaines « 5^{èmes} Rencontres Francopsies » se dérouleront en Suisse en 2007. Grâce au concours des confrères Suisses, les Docteurs Baya-Laure Pégard, Astrid Kubli-Bauer, Hans Kurt et Christian Monney, qui constitueront leurs comités, scientifique et d'organisation locale, il apparaît que les conditions d'une réussite de ces RFP5 sont réunies à Neuchâtel (pour la partie thématique des travaux professionnels).

Le contenu scientifique et organisationnel sera mis en forme par les différents Conseils (Scientifique et de Gestion de ALFAPSY) et Comités (Scientifique et d'Organisation de la Société Suisse de Psychiatrie et de Psychothérapie, SSPP). D'ores et déjà plusieurs pistes sont abordées avec intérêt sur les deux versants : des propositions thématiques comme « psychiatrie, entre art, science et conscience » par le Dr Chebil Bendhia (Tunisie) ou « migrations et mutations cliniques en psychiatrie » par le Dr Astrid Kubli-Bauer (Suisse) ; et des propositions d'organisation avec l'Université de Neuchâtel par le Dr Baya-Laure Pégard. Après délibération de l'AG le choix des lieux et des dates est retenu de manière définitive : à Neuchâtel du 16/05/2007 au 23/05/2007.

Le Président refait brièvement l'historique des travaux « constituants » depuis la création de ALFAPSY, en mai 2003. Quatre réunions du Comité International Provisoire ont eu lieu. La 1^{ère} réunion constitutive à Tunis le 18 octobre 2003*, la 2^{ème} à Rennes le 11 juin 2004*, la 3^{ème} à Hammamet le 23 avril 2005*, chacune ayant contribué à préciser les statuts et le règlement intérieur de ALFAPSY en vue de tenir cette 1^{ère} Assemblée Générale Ordinaire Statutaire et Elective ce jour à Neuchâtel. Une 4^{ème} réunion du Comité International Provisoire s'est tenue ce matin même en ce lieu pour présenter ALFAPSY à nos confrères Suisses, adhérents au nom de la SSPP : le Président, le Dr Hans Kurt (Berne) accompagné des Représentants Cantonaux, les Docteurs Astrid Kubli Bauer (Genève), Baya Laure Pégard (Neuchâtel) et Christian Monney (Valais).

Assemblée Générale Ordinaire Statutaire et Elective Ordre du Jour*

- 1/ Rapport Moral (Secrétaire Général) et vote du quitus
- 2/ Rapport de Trésorerie (Trésorier) et vote du quitus
- 3/ Présentation de politique générale (Président)
- 4/ Constitution du Comité International ALFAPSY
 - A/ Désignation des Personnes Morales de Droit au Comité International
 - B/ Election des Personnes Physiques au Comité International
- 5/ Questions diverses

1/ Rapport Moral (écrit et envoyé par le Dr Sofiane Zribi, Secrétaire Général)
Lecture du Rapport Moral* par le Dr Farid Bouchene (S.G. Adjoint)
Débat, au terme duquel le Dr S. Zribi est solennellement remercié pour son travail, notamment en ce qui concerne la tenue du site Internet de ALAPSY, responsabilité reconnue comme fortement « chronophage ».
Une lettre de prompt rétablissement lui sera envoyée au nom des présents de cette AG

Quitus voté à l'unanimité.

2/ Rapport de Trésorerie (contrôlé par le Dr W. Koubaa, Trésorier et le Dr P. Lacaze)
Lecture du Rapport de Trésorerie* par le Dr Olivier Schmitt (Trésorier Adjoint)
Il est enregistré, en cours d'AG, un certain nombre de cotisations d'adhésions qui figureront dans le bilan final de trésorerie daté de ce jour (4 juin 2005), soit la somme de 600 euros supplémentaires
Total des soldes comptables :
Solde du compte « Rencontres Francopsies » : 2281.57 Euros

Solde du compte « Siège Alfapsy » : 3225.95 Euros.

Les recettes proviennent exclusivement

des cotisations d'adhésion à ALFAPSY et

du prélèvement forfaitaire réalisé sur l'excédent des recettes des RFP4

Les dépenses relèvent essentiellement des frais de Siège

A noter que les réunions du Comité International (téléphoniques et physiques), particulièrement onéreuses, ont été réalisées à la charge de chaque participant, ce qui mérite d'être salué et le plus souvent en les adossant à des manifestations scientifiques.

Le débat porte donc essentiellement sur la question des recettes nécessaires pour constituer,

- d'une part un fonds de roulement de trésorerie suffisant en vue de pérenniser le bon fonctionnement du Siège (à caractère international), soit une réserve équivalant au fonctionnement sur la durée d'un exercice comptable et,

- d'autre part les moyens de financer les avances de trésorerie pour la réalisation des congrès tels que les « Rencontres Francopsies » et autres manifestations à prévoir (selon l'Objet de ALFAPSY) ainsi que pour la gestion de toutes réunions du Comité International comme de ses Conseils et de ses Commissions.

Quitus voté à l'unanimité

3/ Présentation de politique générale de ALFAPSY, par le Dr Paul Lacaze

Il exprime, au nom de l'Assemblée, ses remerciements au Comité International Provisoire de ALFAPSY pour son travail préparatoire, au cours de ces 2 dernières années, à vocation « constituante ».

Il rappelle l'historique de la création de ALFAPSY et ses Objets Statutaires :

- pérennisation de la gestion des « Rencontres Francopsies »,
- formation et transmission de la clinique psycho dynamique,
- promotion des instances scientifiques de la psychiatrie d'exercice privé.

Il reprend la question posée par le Rapport de Trésorerie.

Le Président propose de mener une politique de recherche de recettes et de subventions complémentaires, d'origine professionnelle mais aussi d'origine institutionnelle telles que l'OMS, l'Agence Intergouvernementale pour la Francophonie, la Commission Européenne, voire les Nations Unies, les Ambassades de France et d'autres pays européens via le Quai d'Orsay ou le Ministère de la Coopération, à Paris.

Il est même suggéré de formuler pour ALFAPSY une demande de statut d'ONG. Ces perspectives sont perçues comme favorables et justifient que soit créée une Commission ad hoc pour faire appel à Subventions.

Concernant les recettes en adhésion, il est rappelé que, si l'Assemblée Générale Ordinaire a statutairement lieu chaque 2 ans, les cotisations, elles, sont annuelles. Mais sachant qu'elles ne représentent que la part minoritaire des recettes, il est proposé de relever leur montant à compter de l'adhésion 2006.

Un débat est ouvert sur ce sujet de trésorerie.

S'ensuivent plusieurs votes à mains levées :

- doubler le montant de la cotisation des Associations Nationales, Personnes Morales de Droit, sans modifier les autres cotisations: Voté → oui 100%
- encourager les Personnes Physiques à cotiser : Voté → oui 100%
- encourager à cotiser les autres Associations scientifiques de psychiatres (telles que « psy- désir » par ex.) en tant que Personnes Morales Affiliées, avec voix élective et celles de non psychiatres (telles que « Passerelles » par ex.) comme Personnes Morales Correspondantes, sans voix élective : Voté → oui 100%

Il aborde alors la question des représentations au sein du Comité International telles que définies au cours des travaux préparatoires (cf. la réunion du CIP de Hammamet le 23 avril 2005) et, après débat, il est retenu l'architecture suivante :

- Les **Associations Nationales de Psychiatrie d'Exercice Privé sont Personnes Morales, Membres de Droit du CI**, cotisent au pro rata de leur assiette de mandants (par tranche de cents), ce qui leur donne la possibilité de déléguer deux de leurs élus au CI, lesquels votent à l'AG (même nombre de voix que de tranches de cents) et au CI (une seule voix pour chaque membre, sans pondération) ; de droit, elles représentent les 2/3 des membres du CI
- Les **psychiatres d'exercice privé à titre individuel en tant que Personnes Physiques**, à cotisation unique, voix élective unique, à l'AG comme au CI ; élus, ils représentent 1/3 des Membres du CI ;
- Les **Associations scientifiques de psychiatres sont Personnes Morales Affiliées** (ou « Associées »), cotisent et votent comme les Personnes Physiques mais seulement en AG car ne disposent pas de sièges au CI ;
- Les **Associations de professionnels non majoritairement psychiatres sont Personnes Morales Correspondantes**, cotisent comme les Personnes Physiques mais ne disposent d'aucune voix élective ; elles sont considérées comme « observateurs » ;
- Les **Personnes Physiques non psychiatres** sont admises à adhérer, sans voix élective, au titre de **Membres Bienfaiteurs**.

Il recommande de renforcer tous les partenariats souhaitables entre ALFAPSY et les organismes, institutions ou mouvements en faveur d'une psychiatrie psycho dynamique dans laquelle se retrouvent les psychiatres d'exercice privé (PEP), notamment dans les pays où ils font figure de minorité.

Proposition acceptée par l'Assemblée.

Même souci en faveur de la PEP concernant la formation et la transmission. Dans cette perspective et aussi pour permettre, au titre de la formation professionnelle, de réunir les CI dans des délais plus brefs, il propose de créer un format simple de colloque ou de symposium en alternance, une année sur deux, avec les « Rencontres Francopsies » et qui pourrait prendre l'intitulé métaphorique de « Médipsy ». Ce support scientifique de réunion du CI remporte une large adhésion de l'AG.

Le site Internet www.alfapsy.org fonctionne mais reste relativement confidentiel, son dynamisme n'étant supporté que par la seule volonté du Dr S. Zribi.

L'association « psy-désir », par la voix de ses deux représentants, les Docteurs Jacques Louys et Bernard Robinet, se déclare intéressée pour créer un partenariat

(« Webpartener ») à titre gracieux avec leur propre site Internet www.psy-desir.org sous des modalités qui restent à définir.

Une cellule technique sera mise en place sans tarder. Il est fait mention de la possibilité ainsi, de mettre en place un « Forum » privé des membres de ALFAPSY pour faciliter la communication, de favoriser le prêt d'hébergement des sites des associations adhérentes affiliées et correspondantes de ALFAPSY, de diffuser plus largement le contenu des travaux de ALFAPSY.

Le souci étant de développer, en interne comme en externe au niveau international, nos capacités de communiquer à distance au moindre coût.

La politique générale de ALFAPSY passe surtout par une plus grande représentation internationale. Le moment est venu de faire connaître l'existence de ALFAPSY et d'y faire adhérer nos confrères PEP de l'espace francophone ou non, pour autant qu'ils exercent dans ce champ spécifique que promeut notre fédération et que les travaux de ALFAPSY puissent continuer à se dérouler dans la langue française (cf. statuts).

A cet égard les contacts sont déjà bien avancés avec les confrères du Canada (AMPQ, Québec) qui seront rencontrés à nouveau à Paris le 4 juillet prochain, avec ceux du Liban (SPL), de Belgique, du Luxembourg. D'autres contacts seront prochainement pris avec les représentants du Portugal, de la Hongrie, d'Italie, du Vietnam, du Cambodge, du Laos en Asie du Sud-Est, du Bénin, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Mali en Afrique Occidentale, à l'Île Maurice et à Madagascar, où exercent nombre de psychiatres francophones de libre pratique.

Par ailleurs, des contacts ont déjà été établis avec les représentants de la WPA (les Dr Juan E. Mezzich, Brian Martin Dale, Hagop Akiskal, Michel Botbol) qui ont pris connaissance de l'existence de ALFAPSY ; une délégation de notre fédération s'apprête à se rendre au Caire en septembre prochain pour une nouvelle rencontre (Dr Antoine Besse, Dr Hervé Bokobza ? Dr Jalil Bennani, Dr Sofiane Zribi ? Dr Paul Lacaze ?). L'objectif premier de cette démarche consiste à essayer de se reconnaître mutuellement.

A la question posée par le Pr Driss Moussaoui (Chef de Service Universitaire au CHU de Casablanca, Secrétaire Général Délégué aux Publications au sein de la WPA et candidat à la Présidence de la WPA), question relayée par l'un de nos confrères Marocains, le Dr Brahim Benbrahim: « est-ce que ALFAPSY voudrait entrer dans la section de pratique privée de psychiatrie de la WPA par le biais de ses associations adhérentes ? », il est répondu, par le Dr JJ. Laboutière qui en connaît bien tous les ressorts, que chaque association adhérente à ALFAPSY a vocation à se présenter en son nom dans cette section de la WPA mais non ALFAPSY en tant que fédération.

4/ Election du Comité International ALFAPSY

A / Désignation des Associations Nationales, Personnes Morales,

Membres de Droit, représentées par 2 de leurs délégués mandatés, soit 10 sièges à pourvoir pour 5 associations membres:

- AAPEP (Algérie) avec les Docteurs Ahmed Bennegeouch et Farid Bouchene
- AFPEP (France) avec les Docteurs Antoine Besse et Jean-Jacques Laboutière
- AMPEP (Maroc) avec les Docteurs Mohamed Bouchentouf et Hassane Fdhil
- ATPEP (Tunisie) avec les Docteurs Hatem Achache et Hassen Ati
- SSPP (Suisse) avec les Docteurs Astrid Kubli Bauer et Hans Kurt

B / Election des candidats Personnes Physiques

A la demande de l'Assemblée Générale le vote a lieu à bulletin secret, les « Pouvoirs » ayant été équitablement répartis entre les votants présents en fonction de leur potentiel de voix électives. 5 sièges sont à pourvoir

Les électeurs recensés sont : 18 Personnes morales
15 personnes physiques
11 Procurations
Soit un total de 44 suffrages exprimables.

A l'issue du scrutin les candidats ont obtenus :

Félicien Adotevi (Sénégal) :	43 Voix, élu
Chawki Azouri Liban) :	9 Voix, non élu
Brahim Benbrahim (Maroc) :	37 Voix, élu
Paul Lacaze (France) :	44 Voix, élu
Olivier Schmitt (France) :	37 Voix, élu
Sofiane Zribi (Tunisie) :	39 Voix, élu

Le Comité international ALFAPSY est donc composé, pour un exercice de 2 ans, par

- Collège des Personnes Morales de droit (10 sièges donc 10 voix au CI)
 - AAPEP: Ahmed Bennegeouch et Farid Bouchene
 - AFPEP : Antoine Besse et Jean-Jacques Laboutière
 - AMPEP : Mohamed Bouchentouf et Hassane Fdhil
 - ATPEP: Hatem Achache et Hassen Ati
 - SSPP: Astrid Kubli-Bauer et Hans Kurt
- Collège des Personnes Physiques (5 sièges donc 5 voix au CI)
 - Félicien Adotevi
 - Brahim Benbrahim
 - Paul Lacaze
 - Olivier Schmitt
 - Sofiane Zribi

5/ Questions diverses

Elles ont été abordées au cours des débats. Les élections ayant été ratifiées par les assesseurs, plus rien n'étant à délibérer, le Président remercie les membres présents et rappelle que la première réunion de ce nouveau Comité International Statutaire est fixée le soir même à 22 h, à Neuchâtel, avec un seul point à l'Ordre du Jour :

Election et Constitution du Bureau Exécutif Statutaire de ALFAPSY
Clôture de l'Assemblée Générale ALFAPSY à 21h.

le Secrétaire Général
Dr Sofiane Zribi

le Président
Dr Paul Lacaze

(*) Document en annexe, consultable sur demande.